

Les institutions alliées de la participation des enfants ; perspectives de « Mon année COVID » pour les NMS

Cléolia Sabot¹, David Payot² et Florence Godoy³

Introduction

La participation en politique est à la fois très demandée et controversée. Très demandée, car la démocratie fondée sur la représentation électorale peine de plus en plus à assurer la représentativité qu'elle revendique ; en raison de l'influence croissante de l'économie, d'enjeux techniques, de la fragmentation des classes ouvrières et populaires ou encore du développement d'un appareil politique et bureaucratique coupé des besoins d'une partie de la population (Sintomer, 2011). Un "essor des démarches participatives" se manifeste alors, allant de la simple information à la codécision (Dugua, Delabarre et Da Cunha, 2018). La participation s'avère également controversée, régulièrement soupçonnée d'être un alibi organisé par les autorités pour obtenir une adhésion à ses propres projets. De plus, elle suscite des craintes des autorités : n'exposerait-elle pas les décisions à des majorités de hasard, ou à des opinions mal informées ? Le degré d'implication est alors un important point de discord. La société civile revendique souvent la codécision par crainte de ne pas être prise en compte, alors que les autorités préfèrent l'information ou la consultation, afin de maintenir leur marge de manœuvre ou de s'adapter à d'autres contingences (Godbout, 2014).

En ce sens, au-delà de « nouvelles » thématiques soulevée par les nouveaux mouvements sociaux (NMS), il s'agit nécessairement de penser de nouvelles manières de traiter des problématiques longtemps reléguées dans le domaine privé tels que le racisme, le sexisme ou l'homophobie "ordinaires". Les pouvoirs publics et les institutions sont alors amenés à redéfinir la participation citoyenne et à développer des pratiques concrètes pour l'implémenter. Il s'agit en particulier d'intégrer les mouvements sociaux dans leur expertise des problématiques de terrain, dans leur volonté de s'impliquer pour mettre en œuvre des solutions, et dans leur capacité à mobiliser une large partie du public le plus représentatif possible. Le défi réside dans l'inclusion de publics

¹ Doctorante en sciences sociales, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne

² Conseiller municipal en charge de la Direction Enfance, jeunesse et quartiers (DEJQ) à la Ville de Lausanne

³ Déléguée à l'enfance à la Ville de Lausanne

habituellement marginalisés ou invisibilisés dans la société et plus particulièrement dans les processus démocratiques.

A l'image d'autres groupes sociaux, les enfants se confrontent à un certain nombre d'obstacles institutionnels et de représentations défavorables à leur participation. Mineurs sociaux et juridiques, ils ne sont consultés formellement qu'à partir de 18 ans, ils manqueraient de critique et de réflexivité, des capacités langagières suffisantes et nécessaires au débat rationnel, leur implication dépendant de l'organisation du temps par des adultes (Lignier, Lomba et Rehany, 2012). De plus, la tentation est grande de ne voir dans la participation enfantine qu'un apprentissage de la démocratie future au travers de compétences et connaissances naissantes, et non une enfance au présent à la hauteur de ses préoccupations actuelles. En comparaison, les adultes sont considérées comme plus matures, raisonnables et aptes à la réflexion démocratique. En ce sens, cet article propose d'approfondir la réflexion non seulement sur les thématiques mais également sur les pratiques participatives pour engager un travail institutionnel concret permettant aux enfants de participer à ces mouvements. La participation des enfants se présente comme un outil possible et pertinent pour les inclure dans les réflexions et les luttes menées par les NMS, et ainsi donner la parole à ce groupe social dont la voix est souvent trop peu considérée dans l'espace social et politique.

Nouveaux Mouvements Sociaux, enfants et participation

La littérature ne fait que peu mention d'une quelconque association entre des Nouveaux Mouvements Sociaux structurés et identifiés, et les enfants comme porteurs ou participants de ceux-ci. Faut-il pourtant en conclure que les enfants ne participent pas à leur échelle à la « transformation des rapports sociaux de domination sociale qui s'exercent sur les principales ressources culturelles, la production, la connaissance, les règles éthiques » (Touraine⁴, 1984, p.4) ? En somme, faudrait-il en déduire que les enfants ne seraient pas capables de participer à de tels mouvements, à exprimer leur voix et prendre position sur les luttes poursuivies ? Inscrits dans une société adultocentrée, il est vrai qu'ils revendiquent rarement eux-mêmes leurs droits⁵, comme cela peut être le cas pour d'autres groupes marginalisés. Au regard des rapports de pouvoir d'âge prenant place entre enfants et adultes, Zask (2016, p. 47) évoque les difficultés à renforcer et diffuser ces cultures minoritaires, devant autant d'obstacles structurels et institutionnels qui

⁴ Définition des mouvements sociaux de Touraine, 1984

⁵ Au contraire des jeunes, qui participent de plus en plus à diverses organisations et manifestations qu'il est possible d'associer aux nouveaux mouvements sociaux. (humanrights.org, 2019)

entraient l'expression et la visibilisation des expériences enfantines. Pourtant, un certain nombre d'organisations, d'acteurs et de textes soutiennent leur voix à différents échelons politiques pour défendre leurs droits à la participation. L'article 12 sur l'Opinion de l'enfant⁶ dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfants (CIDE, 1989) en est un exemple concret. Cette participation recouvre de nombreux points communs avec les NMS, à commencer par les objectifs poursuivis autour d'une même cause, notamment la préservation de l'autonomie des acteurs ou « l'individuation des conduites » (Chabanet, 2009, p. 404), ou encore la volonté de développer des outils et organes politiques nouveaux au sein du système actuel, l'utilisation de procédures collectives ou encore la définition et le sentiment d'appartenance à un groupe particulier.

Nous proposons de penser la participation des enfants au sein de programmes institutionnels comme une forme hybride de d'inclusion aux NMS qui soutient la visibilisation et de la reconnaissance de la voix et de la parole des enfants dans le processus démocratique. Les adultes, alliés des enfants, se trouvent en première ligne pour faire émerger les subjectivités enfantines, et les associer à des mouvements sociaux dont les thématiques concernent également les enfants. L'expérience du projet « Mon année COVID » déployé au printemps 2021 par la Ville de Lausanne nous permet d'interroger la démarche et de s'inspirer des pratiques visant à la fois à donner, à récolter autant qu'à visibiliser et déployer la parole des enfants sur cette expérience sociale, sanitaire, familiale, politique et institutionnelle dans laquelle la crise du Covid-19 nous a toutes et tous plongé·es. Comment les cadres socialisateurs des structures sociales tels qu'ils prennent place dans les institutions permettent-ils, en retour, de laisser une marge de manœuvre à l'enfant pour participer à la vie sociale et politique ? Comment reconsidérer la posture à la fois des professionnel·les et des instances politiques pour se tourner vers d'autres pratiques favorisant la participation citoyenne et aux NMS ? Qu'il s'agisse de nouveaux mouvements sociaux ou d'un nouvel esprit de la démocratie, ils permettent de questionner une participation des populations minoritaires et de proposer des perspectives plus riches, complexes et concrètes sur la participation infantine.

⁶ **Al. 1** Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

Al. 2. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

Les cadres institutionnels et la participation : tensions et convergences théoriques

Entreprendre une proposition de définition de l'institution amène une réflexion sur les mouvements entre l'*instituant* qui établit, fonde, crée et agit de manière dynamique - sur un *institué*, qui lui apparaît figé et déterminé par les mouvements institutionnels (Robin, 2013). Nous retrouvons les logiques sociologiques de la socialisation - essentiellement verticale, qui attribue un rôle actif d'agent socialisateur aux structures et aux institutions envers des agents sociaux qui se voient eux déterminés par ces mécanismes sociaux (Durkheim, 1922). Cette proposition laisse peu d'ouvertures à la participation des institué·es et renforce les dynamiques hiérarchiques au sein des institutions.

En revanche, l'expérience dans l'institution telle que Merleau-Ponty la conceptualise (2015) ouvre à l'institué de nouvelles aventures au sein l'institution. Il met en lumière ses compétences et ses capacités à participer, influencer, s'engager, à co-construire les situations dans lesquels il ou elle s'inscrit et est inscrit·e. Pour l'auteur, il s'agit de considérer l'ensemble de ce que l'action humaine établit par et dans les institutions, participant à leur fonctionnement, à leur perpétuation et à leur modification. Cette « matrice symbolique » (Merleau-Ponty, 2015, p. 22) qu'est l'institution ouvre au partage, au renouvellement, articulant la participation individuelle et collective des individus en plaçant l'expérience au centre (Zask, 2011).

Appliquée aux enfants, cette expérience leur permet d'exercer leur capacité d'action ; elle fait dialoguer l'individuel et le collectif et « attribue aussi [aux enfants] un rôle dans la vie sociale et politique : acteur social et participant actif dans les domaines privés et publics ou, plutôt, faisant travailler leurs frontières » (Garnier, 2015, p. 161). En ce sens, l'analyse dépasse ce que les institutions font aux enfants et s'ouvre à ce que les enfants font *aux* institutions et *dans* les institutions, dans un dialogue permanent. La reconnaissance de l'activité sociale singulière et collective de l'enfant apparaît (Sirota, 2005), se dégageant des cadres structuro-fonctionnalistes qui l'appréhendaient essentiellement au travers de sa passivité, de son immaturité, de son déterminisme aux structures et aux dynamiques sociales (Sirota, 1998). Elle met également en lumière les cultures enfantines et les espaces de socialisation propres aux enfants, co-construits par leurs engagements, produisant et s'appropriant le monde social et institutionnel environnant (Montandon, 2006).

La capacité d'action des acteurs semble, en ce sens, déconstruire une vision dichotomique de l'institution, entre institué passif et instituant actif. Domaines privés et publics s'articulent et font travailler réciproquement les frontières et les marges des institutions par l'expérience des acteurs. En ce sens, l'expérience du projet et de l'exposition "Mon année COVID" nous éclaire sur les potentialités institutionnelles de faire dialoguer, de partager et de visibiliser les réalités respectives des enfants.

« Mon année COVID » : quand l'institution se fait relais de la parole enfantine

Depuis 2007, *Pousses Urbaines*⁷ va à la rencontre d'enfants lausannois et les interroge sur différentes facettes de leur vie en ville. En 2020, la crise sanitaire est venue teinter cette démarche et les enfants ont été consultés sur leur vécu de cette année hors norme. Dessins, textes, collages ; chacun·e a pu s'en servir pour raconter son année COVID, aucune autre consigne ne leur ayant été transmise sur la réalisation pratique. Des affiches vierges ont été distribuées aux enfants et aux jeunes lausannois·es au travers d'adultes-relais (professionnel·les, parents, grands-parents) et de divers repères institutionnels tels que des bibliothèques, des lieux d'accueil de jour, des enseignant·es intéressé·es par la démarche ou le guichet Info cité de la Ville de Lausanne. Sur les affiches, cinq questions étaient posées pour les inviter à partager leurs propres récits :

- *Qu'est ce que je n'ai pas pu faire ?*
- *Quelles ont été mes bonnes surprises ?*
- *Qu'ai-je trouvé le plus difficile ?*
- *Qu'est ce qui a été le plus important pour moi ?*
- *Quelle est ma recette pour mieux vivre cette période ?*

⁷ Pousses Urbaines est un projet de la délégation à l'enfance de Lausanne qui a pour but d'explorer les réalités et les expériences vécues par les enfants en ville, plus spécifiquement en Ville de Lausanne. Démarrée en 2007, douze éditions ont vu le jour. Cette démarche a permis de réfléchir avec des centaines d'enfants et d'aborder des thématiques très diverses, telles que le jeu de enfants en zone urbaine, les transports publics, « jouer dehors », la réalisation du nouvel hôpital de l'enfance ou l'accès aux lieux de culture.

En quelques semaines, Pousses Urbaines a reçu en retour plus de 170 affiches complétées et colorées. L'ensemble du matériel récolté a ensuite permis de constituer trois démarches de visibilité ou d'exposition de ces récits.

Un travail de valorisation et de visibilité

Le temps d'une journée d'abord, toutes les affiches ont été présentées dans l'Auditorium du Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) à Lausanne. L'objectif de cette exposition était d'accorder symboliquement et matériellement une importance aux récits des enfants ; leur parole est reconnue, prise au sérieux, entendue et diffusée. En raison des conditions sanitaires en vigueur au moment de l'exposition, il était impossible d'inviter l'ensemble des auteur·ices à son vernissage. La scénographie a alors permis de donner corps à leur parole et à leur présence : chaque chaise de l'Auditorium était occupée par l'affiche d'un enfant. Sur la scène, la vidéos des interviews de six auteurs et autrices étaient projetées pour détailler leur expérience ; les voix enfantines devenaient audibles et visibles. Cet aménagement bouleversait l'occupation habituelle de l'espace, confrontant les adultes visiteurs, observateurs, attentifs et silencieux, à une salle qui comptait autant de chaises que d'expériences et de paroles enfantines.

La seconde exposition a pris la forme d'un patchwork des dessins provenant de douze affiches différentes. Ce poster a pris place dans les rues de Lausanne à l'été 2021, durant deux semaines consécutives. Cet affichage culturel a symboliquement fait résonner la parole des enfants à travers leur ville, s'imposant ainsi dans l'espace public habituellement fréquenté, régulé et institutionnalisé par les adultes.

La dernière exposition fut virtuelle. Les internautes peuvent découvrir les 170 affiches, lire les textes, zoomer dans les illustrations, s'attarder sur certains détails ou morceler leur visite en plusieurs fois. Ce format permet de pérenniser la visibilité de ces travaux et d'étendre leur rayonnement.

Quels récits pour quelles expériences ?

L'arrivée du COVID-19 en début 2020 a chamboulé toutes les habitudes, y compris celles des enfants. Ces dernier·ères ont dû apprendre à vivre autrement : loin de leur école, de certains membres de leur famille et surtout de leurs ami·es. Le semi-confinement a déstabilisé l'organisation parfois millimétrée des familles. De nombreux parents ont dû s'improviser enseignant·es et beaucoup d'enfants ont inventé de nouvelles occupations à la maison. Néanmoins, face à ces

nombreux changements, les enfants et les jeunes ont été très peu consultés et ont souvent dû se contenter de s'adapter.

Ces témoignages nous rappellent les expériences à la fois singulières et collectives que partagent les enfants. En tant que groupe social, ils n'en restent pas moins une réalité structurelle qui ne manque pas de continuer à exister et à se renforcer, dont les membres partagent des expériences similaires malgré la distance physique (Sirota, 2005), bien que les caractéristiques sociales viennent également teinter celles-ci. Le matériel révèle que cette « année Covid » a été particulièrement anxiogène pour de nombreux enfants ; perte d'emploi de leurs parents, évolution de la situation sanitaire, arrivée du masque, gestes barrière, attente du vaccin, mais surtout peur de la maladie, du virus et de la mort, les ont propulsés dans une actualité bien particulière. Ces récits montrent également que, malgré ces nouveaux interdits et contraintes, les enfants ont pu mettre en œuvre les ressources nécessaires pour faire face aux changements et à l'incertitude. Ils nous rappellent l'importance de s'amuser, de rigoler, de manger des crêpes, de (trop) jouer aux jeux vidéo, de dormir un peu plus le matin ou de passer du temps avec leurs frères et sœurs. Des petits riens du quotidien qui, en vérité, sont autant de facteurs de résilience.

Du relais institutionnel au projet politique

Les adultes et les institutions, relais et alliés de la participation enfantine

La démarche menée indique combien ou comment la participation enfantine a besoin de l'appui, de l'engagement des adultes pour pouvoir s'exprimer et être prise en considération. Non pas que les enfants n'en soient pas capables, mais bien que les adultes tendent à concevoir le monde à partir d'une posture « fondée sur les préoccupations des adultes et voyant en l'enfant un futur adulte plus qu'un être au présent » (Delalande, 2007, p. 672). Bien que le droit à la parole et à la participation soit établi (CIDE, 1989) et doit être accordé aux enfants et aux jeunes, il a été mis à rude épreuve en temps de pandémie : « Cette période de Covid-19 est révélatrice du peu de place structurellement laissée à ce que font et pensent les enfants » (Stoecklin, 2021). Il s'avère alors primordial de se focaliser sur l'appréhension, la construction de la réalité sociale et le sens attribué par les enfants à ces expériences (Mozère, 2006). En ce sens, l'adulte se veut relais de la parole enfantine et soutient la visibilité de leur expérience au sein des institutions, telles qu'évoquées par Merleau-Ponty (2015), et soutiennent ainsi leur participation.

“ Mon année COVID” nous amène ainsi à penser la participation, ses formes et ses enjeux, et ici plus particulièrement celle des enfants, pour que la sociabilité construise la communauté locale, et devienne un terrain fertile aux échanges et à “faire des choses ensemble” (Zask, 2021, p. 67). En ce sens, le projet politique qui sous-tend la participation des enfants se construit progressivement, et permet de donner voix à d’autres expériences, d’autres représentations, qui viendraient alors complexifier les revendications et les luttes portées par les NMS.

Associer les perspectives des enfants aux NMS par la participation

Les activités de la Délégation jeunesse et de la Délégation à l’enfance de la Ville de Lausanne s’inscrivent dans un cadre différent du modèle de démocratie habituelle⁸. Les dispositifs institutionnels ne confèrent pas tant aux enfants un pouvoir de décision formel qu’un espace de discussion, une grande liberté dans les thèmes choisis, un accompagnement par des membres de l’administration, et un soutien financier modeste. Le sens de cette démarche institutionnelle trouve son fondement dans d’autres modèles de participation démocratique, mettant en valeur des citoyen.ne.s inséparables de leurs interactions sociales, dont les prises de position sont d’autant plus pertinentes qu’elles sont proches de leurs pratiques quotidiennes et qu’ils contribuent à leur mise en oeuvre. Zask (2011, 2015), dans la lignée de John Dewey, propose de considérer le sujet et son environnement social comme deux éléments en interaction. D’un côté, l’individu se construit dans l’interaction sociale, il y développe son identité et il s’y engage pour développer sa vision de soi et du monde. En retour, l’environnement social est modifié par l’action de l’individu ; sinon, l’organisation sociale est destructrice pour ses membres, et à terme pour elle-même. Cette approche de la participation lève les oppositions classiques entre la liberté d’un individu et celle des autres, ou entre les intérêts de l’individu et ceux de la société. Ce projet de participation constitue à la fois un espace de réalisation des citoyen·nes et contribue à une meilleure organisation sociale.

Ce cadre interactionniste est profondément différent de celui postulant des individus indépendants, articulés par un appareil démocratique complexe à une société pensée comme un pouvoir public qui les surplombe. Il permet de penser les enfants comme public capable de participer aux organes institutionnels et politiques, pour développer des dispositifs à même de répondre à leurs besoins. Cette perspective ouvre également à d’autres voies permettant d’intégrer

⁸ Ce modèle habituel vise à permettre au maximum de citoyen·nes de participer aux décisions engageant le plus possible la collectivité, en choisissant de manière autonome et après le débat le plus éclairé possible. Sous-jacente se trouve la valorisation d’individus autonomes et rationnels, prenant des décisions abstraites et générales que les pouvoirs publics pourront appliquer au travers de divers cadres institutionnels.

leurs contributions, à l'image de « Mon année COVID », et nécessairement de les inclure dans les réflexions contemporaines que portent les NMS. En ce sens, Zask (2015) identifie trois dimensions complémentaires et essentielles à la participation : *prendre part*, *recevoir une part* (bénéficiaire) et *apporter une part* (contribuer). Ce triptyque nous amène à dépasser l'idée d'une participation comme la réunion d'individus isolés, appelés à prendre une décision collective. L'autrice évoque également la nécessité du plaisir de la compagnie d'autrui et de prendre part à la démarche de participation.

En outre, le projet politique participe de l'utilité sociale si les contenus produits par les enfants sont repris, reconstruits, ré-élaborés pour susciter la réflexion, la critique, l'imagination, entre enfants mais également à l'échelle d'instances formelles portées par les adultes. En ce sens, l'expérience de « Mon Année COVID » ne doit pas se cantonner à un épisode unique, mais servir d'autres pratiques permettant d'outiller concrètement les services dédiés à l'enfance afin qu'ils poursuivent ce projet et l'associent aux luttes des NMS d'aujourd'hui. Elle permet également de démontrer la capacité, les compétences et l'intérêt des enfants pour de telles démarches qui se veulent parfaitement transférables – à d'autres sujets, d'autres organisations, d'autres institutions et d'autres pratiques professionnelles.

C'est en ce sens la représentativité de la population qui se voit poursuivie dans les perspectives déployées par les Nouveaux Mouvements Sociaux. Les enfants ne défendent pas intrinsèquement des perspectives ou des positionnements différents des adultes. Néanmoins, l'intérêt de les inclure dans les débats, les échanges ou les luttes portées par les NMS associe la garantie d'articuler différentes représentations d'un même objet, y compris par les populations mineures et minoritaires telles que les enfants⁹. Ils ont une voix à exprimer et une parole à faire entendre et reconnaître. Il convient également de contrer les biais d'éclatement que peuvent engendrer les NMS, par l'exclusion de certains groupes sociaux. Ces pratiques participatives permettent d'ouvrir les réflexions et le champ d'action des NMS aux enfants, et ainsi de les penser non pas comme les citoyens de demain mais comme des acteurs d'aujourd'hui, autant concernés par les causes soutenues et défendues par les Nouveaux Mouvements Sociaux. L'association conjointe d'expertises respectives – celle des enfants en tant que groupe social et celle des groupes constitués

⁹ Néanmoins, d'autres rapports sociaux viennent entraver et différencier la participation des enfants. Les effets de classe et de genre sont particulièrement forts lorsqu'il s'agit de prendre la parole, de se positionner ou encore d'exprimer son avis (Lignier et Pagis, 2017). Le processus institutionnalisé déployé dans le cadre de « Mon année COVID » a permis de contrer certains de ces biais, en proposant notamment l'activité à l'ensemble d'une classe ou d'un groupe d'enfants à la crèche. Avoir conscience et tenir compte de ces mécanismes sociaux permet alors de situer ces paroles enfantines dans l'espace social et, le cas échéant, veiller à une représentativité de celles-ci.

par les NMS - s'avère particulièrement fructueuse et pertinente pour la collectivité publique et les projets défendus par ces groupes (Touraine, 1984). La participation en ce sens n'est plus un complément aux votations et élections, ou une démocratie atténuée et complexifiée. Elle est un élément constitutif et permanent des relations sociales et permet de valoriser l'expérience et l'expertise de la diversité des publics au sujet de thématiques plus spécifiques portées par les NMS. Il appartient moins à l'Etat et aux institutions de l'organiser, que de permettre aux citoyen·nes de la pratiquer.

Bibliographie

Chabanet, D. (2009). Nouveaux mouvements sociaux. Dans : Filleule, O. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (pp. 371-378). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2009.01.0371>"

Delalande, J. (2007). Des recherches sur l'enfance au profit d'une anthropologie de l'école. *Ethnologie française*, 37(4), 671-679. DOI : <https://doi.org/10.3917/ethn.074.0671>

Dugua, B., Delabarre, M., Da Cunha, A. (2018). *La Maison de quartier du Désert: Une nouvelle expérience participative dans la ville ordinaire*. Lausanne: Editions de l'observatoire, Coll. Cahiers de recherche urbaine.

Durkheim, E. (1999). *Éducation et sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France.

Garnier, P. (2015). L'« agency » des enfants. Projet scientifique et politique des « childhood studies ». *Éducation et sociétés*, 2(36), 159-173. DOI : <https://doi.org/10.3917/es.036.0159>

Godbout, J.T. (2014). *La participation contre la démocratie*. Montréal: Liber. (1e édition 1983)

Humanrights.org. (2019). La participation politique des enfants et jeunes en Suisse : perspectives, opportunités et obstacles. Récupéré de : <https://www.humanrights.ch/fr/pfi/droits-humains/enfants/participation-politique-enfants-jeunes>

Lignier, W., Lomba C. et Rehany, N. (2012). La différenciation sociale des enfants. *Politix*, 3(99), 9- 21. DOI : <https://doi.org/10.3917/pox.099.0009>

Lignier, W. et Pagis, J. (2017). *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*. Paris : Seuil.

Merleau-Ponty, M. (2015). *L'institution, la passivité : notes de cours au Collège de France (1954-1955)*. Belin éditeur.

Montandon, C. (2006). De l'étude de la socialisation des enfants à la sociologie de l'enfance : nécessité ou illusion épistémologique ?. Dans : Sirota, R. (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance* (p. 41-50). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Mozère, L. (2006). Le défi d'une sociologie de la prime enfance. Dans : Sirota, R. (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance* (p. 135-145). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Touraine, A. (1984). Les mouvements sociaux: objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique?. *Revue française de sociologie*, 3-19.

Robin, D. (2013). *Dépasser les souffrances institutionnelles*. Paris : Presses Universitaires de France.

Sintomer, Y. (2011) *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*. Paris: La Découverte.

Sirota, R. (1998). L'émergence d'une sociologie de l'enfance : évolution de l'objet, évolution du regard. *Éducation et Sociétés*, (2), 9-34.

Sirota, R. (2005). L'enfant acteur ou sujet dans la sociologie de l'enfance. Évolution des positions théoriques au travers du prisme de la socialisation. Dans : Bergonnier-Dupuy, G. (dir.), *L'enfant, acteur et/ou sujet au sein de la famille* (p. 33-41). Toulouse : Éditions Érès.

Stoecklin, D. (2020). Les enfants face aux conséquences du COVID-19. Dans : Gamba, F., Nardone, M. et Ricciardi, T. (dir.), *COVID-19, le regard des sciences sociales* (p. 193-214). Genève : Siesmo.

UNICEF. (1989). Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Zask, J. (2011). Participer. *Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Lormont: Le Bord de l'eau.

Zask (2015) Introduction à John Dewey. Paris: La Découverte, coll. Repères.

Zask, J. (2016). De la démocratisation à la démocratie culturelle. *Nectart*, (2), 40-47.

Zask, J. (2021). Le triomphe du « distanciel », ou la mort de la conversation ordinaire. *Nectart*, 13, 60-67. <https://doi.org/10.3917/nect.013.0060>